

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

BUREAUX: Rue Nain, 1. ROUBAIX, Tourbiing.

DIRECTEUR-GERANT: M. BÉCHARD. Le Nord de la France.

On s'abonne et on reçoit les annonces à ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, n° 1. A PARIS, chez MM. Hayes, Lafitte-Bullier et Co., place de la Bourse, n° 10. A TOURNAI, chez M. Verbeke, imprimeur-libraire, Grande-Place. A LILLE, chez M. Béglin, libraire, rue Grande-Chaussée.

ROUBAIX, 2 JUIN 1870

Sur la proposition du ministre de la guerre, l'Empereur vient de rendre un décret...

HIER - AUJOURD'HUI - DEMAIN

On donne comme certaines les nominations suivantes dans la diplomatie: M. le vicomte de la Guéronnière est nommé ambassadeur à Madrid...

On avait dit que le gouvernement avait autorisé M. Cernuschi à rentrer en France, et cette détermination avait été favorablement accueillie par tous les organes de l'opinion...

Nous avons annoncé hier, dit la Gazette des Tribunaux, que le ministère public avait pris ses réquisitions devant la Chambre d'accusation de la Haute-Cour...

On annonce, dit la même feuille, que M. Duboy, avocat à la Cour de cassation, s'est remis aujourd'hui à la Chambre d'accusation de la Haute-Cour...

On écrit de Châlons, 31 mai: Pendant ces derniers mois, le génie a construit une vaste fortification, de forme hexagonale, représentant une place de guerre régulièrement bastionnée...

Vous voyez que l'on a de grands projets, et que la guerre, en cas campagne, ne fournira pas seule des études pratiques aux corps d'armée...

ne serait pas, comme les années précédentes, ceux qui n'ont pas senti le battant qui retombait...

Nous lisons dans l'Union: Nous avons annoncé nos lecteurs, il y a quelques jours, diramante dont la paroisse d'Écardenville (diocèse d'Evreux) a été le théâtre...

« Nous en prenons acte volontiers, et nous remercions qu'on ait l'ait de se laver les mains de cette affaire. Mais il ressort clairement aussi de cette lettre, que M. Larroque, consulté par son neveu, a laissé faire. Et ce témoin à qui l'on peut empêcher, n'est-ce point accepter une complicité tacite? »

« Et pourquoi, dans cette même lettre, chercher encore à flétrir la mémoire du défunt? Pourquoi vouloir insinuer que s'il remplissait ses devoirs de prêtre, il trahissait sa conscience, que ses livres et son esprit tenaient point le même langage? La population chrétienne d'Écardenville sait ce qu'il faut penser de ces calomnies qui dans la bouche d'un frère, revêtent un caractère d'odieuse abjection que nous ne saurions qualifier assez sévèrement. »

« La récitation du chapelet, dit M. l'ex-unionnaire, est une invention bouffonne. »

Cette pratique religieuse, M. le curé l'accomplissait comme tant d'autres, et la bouffonnerie que M. Larroque veut y voir n'est point là. La bouffonnerie, non platement, mais lugubre, c'est celle de ce neveu, exécuteur testamentaire, qui désintéressé sans doute, qui prétend soustraire le corps de son oncle vénérable aux honneurs de la sépulture chrétienne, employé très-zélé de des pompes funèbres de la libre-pensée...

Mais enfin, M. Larroque se garde bien de dire que son frère « voulait être enterré civilement » de cette grossière comédie, le même fait était à la fois l'acte et l'acteur. On a voulu faire du scandale, et l'on cherche aujourd'hui à salir la mémoire d'un vénérable prêtre, et qui fait cela? Un frère, un neveu. Touchante famille, vraiment! Honorables libres-penseurs, bien dignes de s'être engagés dans cette triste, disons le mot, dans cette sale affaire. »

EDMOND DUVAL.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

COMMUNIQUÉES AUX JOURNAUX PAR L'AGENCE HAVAS. ANGLETERRE. Londres, 1er juin. — Le gouverneur-général du Canada télégraphie que les Fenians, qui s'étaient rassemblés à Malone, vont quitter des ressources pour retourner chez eux...

ITALIE. Florence 31 mai, soir. — Par suite des dernières tentatives pour la formation de bandes insurrectionnelles, des perquisitions ont été opérées à Gènes et dans quelques villages voisins. Une bande a fait son apparition dans la province de

Côme. On assure qu'elle est peu importante. Des troupes ont été envoyées à sa poursuite. Le gouvernement a pris des mesures pour la surveillance des communications avec la Suisse par les bateaux qui circulent sur le lac de Côme.

Le journal l'Italie annonce que, le 29 mai, une bande de réfugiés se dirigea de Lugano sur Casino, on assure que Nathan est à sa tête. La garde-douanière se porta immédiatement sur Calice afin de lui barrer le passage. La bande, à la seule apparition des troupes, se dispersa dans la montagne en laissant un prisonnier. Les populations sont hostiles aux perturbateurs.

M. Guérizon parti ce soir pour Londres en qualité de commissaire du gouvernement à l'exploitation ouvrière.

Florence, 1er juin. — On a reçu des faits sur la bande qui avait pénétré dans la province de Côme. Cette bande composée d'environ 50 individus, était commandée par Joseph Mathan, Mazzini. Elle avait un drapeau rouge portant l'inscription: « Dieu et peuple. » Arrivée à Cusign, elle s'empara de quelques munitions, dans la caserne de gardes-douaniers où il n'y avait en ce moment qu'un seul garde, qui résista énergiquement. Ce garde fut fait prisonnier; ensuite on le relâcha.

La bande, poursuivie par les gardes-douaniers et les carabinieri, se dirigea vers les montagnes. Arrivée à Gera elle prit la fuite, ayant trouvé la localité occupée par les troupes. Elle se porta ensuite vers Colico, où elle eut avec les troupes une rencontre à la suite de laquelle elle fut dispersée, laissant un prisonnier.

Il se confirme que quelques sous-officiers, qui avaient déserté à la suite des événements de Pavie, faisaient partie de cette bande.

Les populations sont très calmes. Le gouvernement a pris des mesures pour empêcher toute nouvelle tentative.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, mercredi 1er juin.

La semaine dernière, le Cabinet annonçait à la Chambre que le gouvernement s'occupait de régler la constitution provisoire de l'Algérie, qui serait en vigueur jusqu'à ce qu'une loi intervienne pour doter la colonie des mêmes institutions politiques que la métropole. Aujourd'hui, le Journal officiel publie le décret rendu en conseil d'Etat qui fixe la répartition des pouvoirs civils et des pouvoirs militaires.

Vous avez pu constater que l'adresse publiée hier par le Journal officiel est loin d'avoir été bien accueillie par la majorité des journaux, même des journaux conservateurs; et un écrivain d'un rare bon sens, qui a toujours passé pour un bonapartiste convaincu, dit: « Ce n'est pas une adresse, c'est une maledressée. »

Enfantement de l'opposition constitutionnelle est laborieux; comme on devait bien s'y attendre, il est énergiquement combattu par le parti radical. M. Louis Blanc envoie, de Londres, au Rappel un article dans lequel il proteste contre toute soumission aux lois politiques qui régissent la France. « Le vent, dit-il, est à la politique pratique, »

c'est-à-dire à ce qu'on nomme ainsi. Prenons-y garde! Voici venir les symptômes d'une dangereuse tendance. Oui, la vraie politique des républicains, c'est, en présence d'un despotisme inflexible, la politique de l'inflexibilité. »

Il y a d'abord, dans ces déclarations, une erreur matérielle. L'orateur du parti irréconciliable, M. Gambetta, n'a-t-il pas lui-même proclamé que les manifestations du suffrage universel avaient provoqué des réformes récentes et qu'il ne fallait pas en savoir gré au gouvernement? Par conséquent, il est faux que les radicaux se trouvent en face d'un despotisme inflexible. Quant à la tactique de l'abstention, tout parti toujours le droit de la pratiquer; mais c'est une tactique commode, le refuge des impuissants, et nous pouvons appliquer à M. Louis Blanc et à ses amis, l'épithète de boudeurs, qu'on donna aux légionnaires après 1830; ils en seront réduits à une opposition stérile, et qui ne peut avoir pour personne les conséquences utiles de la lutte; puisqu'elle n'aura pour eux aucun de ses inconvénients. Et franchement, c'est une puérile satisfaction pour le parti radical de pouvoir dater le numéro du Rappel du 2 juin: 13 prairial an 78. Et ces gens-là se moqueraient du comte de Chambord s'il datait aujourd'hui ses lettres de la trentième année de son règne!

La réunion de trente membres de l'ancien Centre gauche, qui a eu lieu hier soir au grand Hôtel, n'a fait que mieux démontrer encore la dislocation de cet ancien groupe. Un certain nombre de députés, après la retraite de M. Buffet, s'étaient imaginé que l'ex-ministre allait se rapprocher de la gauche et entrer dans l'opposition militante. Le langage qu'il a tenu hier a été des plus nets: il a déclaré formellement que si chacun des membres de la réunion d'Andelarre pouvait poursuivre la réalisation du programme primitif, il était nécessaire de ne pas combattre le cabinet et de ne pas provoquer de crise ministérielle. M. Lator-Dumoulin, qui se trouve en parfait accord d'opinions avec M. Buffet, n'assistait pas à la réunion; qui s'est séparé sans avoir pris aucune décision.

Il n'y a pas eu de réunion de la gauche. Les pourparlers continuent toujours entre les députés du groupe Gambetta et ceux du groupe Picard. La scission n'est pas encore officiellement accomplie. Il y aura ce soir une réunion chez M. E. Picard.

Le Gardé des sceaux a fait, devant la commission chargée d'examiner le projet de suppression de l'article 291, une déclaration des plus importantes; elle prouvera à ses adversaires que s'il a demandé du temps pour accomplir les réformes projetées, il a le désir et la volonté de ne pas reculer devant l'exécution de ses promesses; il a déclaré que, au début de la session prochaine, le gouvernement proposerait une loi affranchissant de l'autorisation les comités électoraux permanents.

Les cumulards sont menacés; la commission du budget taille en plein gros traitements; le maréchal Canrobert voit ses appointements rognés; de 60 mille

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 3 JUIN 1870

LES TRAQUEURS DE DOT

PAR MM. A. DE PONTMARTIN ET FR. BÉCHARD

DEUXIÈME PARTIE.

X

Au moment où Fernand y rentra, Paris, frappé de stupeur par la révolution de février, sortait de sa léthargie. Les chevaux de prix et les voitures de luxe se réparèrent sur les boulevards et aux Champs-Élysées; les hôtels du faubourg Saint-Honoré et de la Chaussée d'Antin s'éclairèrent de nouveau pour les fêtes dont ils avaient, depuis trois ans, perdu

le souvenir; les élégants habités de l'Opéra et des Italiens revenaient à leurs loges. Mais c'est surtout dans ce monde, encore inconnu, auquel Dumas fils allait donner un nom, que se manifestait la réaction.

Après toutes les grandes secousses sociales, il semble que les esprits veuillent se dédommager des angoisses passées par un étourdissement momentané. Le carnaval de 1852 correspond aux mascarades du Directoire, comme les Montagnards pour rite de 1848 ont ressemblé aux Terroristes de 1793.

Les dames aux camélias, alors dans tout le feu de leur apothéose, trônaient en souveraines au milieu de cette cohue de parvenus, de déclassés, de découverts et de courtisanes.

C'était le moment où ce monde interlope qui a toujours existé à Paris dans les régions tolérées du plaisir mais qui jamais encore n'y avait obtenu le droit de cité, commençait enfin à surgir à la surface de la société, à l'enlèvement tout entier et à y dominer par le roman, par la comédie, par la chronique.

La haute galanterie, jetée sur le trottoir par la révolution de février, était remontée en voiture et faisait bon ménage avec la politique, sa rivale du moment. Les salons des actrices à la mode, à qui la Foire aux idées et la Propriété, c'est le vol, avaient récemment permis de mettre à nu leurs principes, s'étaient en quelque sorte transformés en succursales de la Commission consultative et

du Corps législatif. Ces demoiselles y, faisaient étalage d'opinions encore plus blanches que leurs épaules.

Une véritable fièvre de plaisirs s'était emparée de Paris. Des entrepreneurs, avaient organisé des fêtes qui duraient toute une semaine. Il semblait qu'une puissance mystérieuse s'appliquât à grisier à étourdir le cerveau du monde.

On comprend quel effet dut produire sur cette société avide de distractions et peu scrupuleuse dans le choix de ses plaisirs, l'arrivée d'un inconnu qui se révélait, dès les premiers jours, par des prodigalités de nabab.

Au milieu des vastes terrains que Fernand possédait, à l'entrée des Champs-Élysées, avait été bâti, sur un ordre envoyé par lui de San-Pedro, un hôtel dont la construction s'achevait à peine et dont les magnificences étaient déjà la fête de la chronique et de la curiosité de Paris. En attendant qu'il leur fût permis de s'y installer, le comte et la comtesse de Santa-Maria — c'est sous ce nom seul qu'ils se firent partout annoncer — avaient loué un appartement somptueux dans un des grands hôtels anglais de la rue de Rivoli.

S'ils ne pouvaient émerveiller le monde parisien par leurs fêtes, ils se donneront au moins le plaisir de l'étourdir par leurs équipages.

Huit jours après son arrivée, le comte s'était offert d'un seul coup dix paires de chevaux, exactement appareillés par

quatre magnifiques pur-sang qu'il avait payés dix mille louis et que John était allé chercher tout exprès pour lui en Angleterre.

Les voitures, chefs-d'œuvre de Binder, étaient dignes par leur élégance, du luxe des attelages. D'échos en échos, le bruit de cette opulence exotique ne tarda point à arriver de la grande allée du bois de Boulogne jusqu'à des salons à la mode, dont on ne saurait dire au juste s'ils sont une dépendance des écuries en renom ou si les écuries en renom sont les succursales.

Lorsqu'il menés à grandes guides, ou en daimant, avec leur cocher à perruque poudrée, ou leurs jockeys aux culottes collantes, à la veste et à la toque de velours orange à boutons d'or, ils glissaient légèrement sur le sable des allées, tous les promeneurs s'arrêtaient avec admiration et s'interrogeaient avec curiosité.

Les riches marchands de diamants de Paris, qui possèdent des comptoirs dans l'Amérique du Sud, à Rio ou à Lima, les Moyennes, les Halphen, connaissent tous, par leurs relations d'affaires, ou par les correspondances de leurs agents, le concessionnaire des monts San-Félice, le comte de Santa-Maria; ils ignoraient son origine française qu'il cachait avec soin.

Leurs récits ne contribuèrent pas médiocrement à aiguillonner l'opinion. Dans notre prosaïque Occident, où une mine de charbon suffit pour faire la fortune

de toute une armée d'actionnaires, cet étranger, qui possédait des mines de diamants comme nous possédons des champs de luzerne, devait apparaître sous les traits fantastiques d'un héros des Mille et une Nuits.

A vrai dire, avec les nouveaux trésors, qu'il avait rapportés de San-Pedro et qui allèrent rejoindre dans les caves de la Banque de France ceux que son notaire y avait déjà accumulés, le comte se trouvait prodigieusement, miraculeusement riche. Le prix de ses terrains, qui déjà s'élevait à vue d'œil, ne devait plus s'arrêter dans sa marche ascendante.

A la suite du coup d'Etat de 1851, les fonds publics prirent, on s'en souvient, un essor rapide. Le comte de Santa-Maria, qui croyait à la consolidation du gouvernement de Napoléon III autant qu'il avait refusé de croire à la durée du pouvoir de l'aventurier Manohé, n'hésita point à consacrer à des achats de rehte et d'actions de chemins de fer français tous ses capitaux disponibles.

Bientôt, entraîné par l'irrésistible courant de la hausse, épanouy surtout de l'oisiveté à laquelle il était condamné, son activité d'esprit ne se contenta plus des opérations sérieuses et des achats au comptant; il succomba à l'épidémie de spéculation qui sévissait alors avec rage et où il chercha une distraction plutôt qu'un moyen de fortune.

En trois mois, grâce au développement exagéré du crédit, et à la promptitude avec laquelle les valeurs cotées à la Bourse